

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe*****26041995***Déposé au Greffe du Tribunal
de l'entreprise de Liège - division Namur**17 MARS 2026****Greffe**N° d'entreprise : **0879 735 362****Nom**(en entier) : **JM.B.A.S.**

(en abrégé) :

Forme légale : **SRL**Adresse complète du siège : **Chaussée de Gembloux, Tong. 36 - 5140 Sombreffe****Objet de l'acte : Siège - Démission**

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 10 mars 2026

L'assemblée accepte de façon unanime le transfert du siège social vers la Rue des Nations-Unies 6 – à 7140 Morlanwelz, avec prise d'effet au 01/04/2026.

2. L'assemblée accepte à l'unanimité la démission de Madame MIDDAG MAGALI, du poste d'administrateur, avec prise d'effet au 01/04/2026.

3. L'Assemblée Générale mandate à l'unanimité des voix la société J.Jordens Srl / Marion de Crombrugghe aux fins de procéder à toute démarche liée à la présente AG, en ce compris la signature des documents de publications aux annexes du Moniteur belge.

Marion de Crombrugghe
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 25/03/2026 - Annexes du Moniteur belge